

CONDENSÉ SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS



Note du rédacteur : le différend qui oppose les États-Unis et la République fédérale d'Allemagne sur le désir de Bonn de voir les superpuissances entamer bientôt des négociations sur les forces nucléaires à courte portée en Europe centrale a constitué l'un des principaux points du programme de discussion sur la limitation des armements. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que les parties aux discussions en cours espéraient aboutir à un compromis à temps pour le sommet de l'OTAN qui se tiendra les 29 et 30 mai à Bruxelles. Pour de plus amples informations sur le sujet, voir «Chronique de la Défense» à la page 16.

Limitation des armements conventionnels en Europe

La première partie de deux nouvelles séries de pourparlers sur la limitation des armements en Europe [d'une part, sur les forces conventionnelles en Europe (FCE) et, d'autre part, sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité (MPACS)] s'est déroulée à Vienne du 9 au 23 mars. C'est le chef de la délégation canadienne, David Peel, qui a officiellement présenté les propositions d'ouverture de l'OTAN le 9 mars. Quatre types de réductions y sont recommandées, à savoir :

- une forte réduction du nombre total de certaines armes en Europe pour n'y conserver que 40 000 chars, 33 000 pièces d'artillerie et 56 000 véhicules blindés de transport de troupes, équitablement répartis entre les deux camps. Cela supposerait une réduction de 50 p. 100 environ du nombre des chars et de pièces d'artillerie, et les deux camps se retrouveraient de 5 à 10 p. 100 en dessous du niveau actuel d'armement de l'OTAN;
- une sous-limite nationale d'environ 30 p. 100 dans chacune des

catégories précitées, ce qui signifierait qu'aucun pays ne pourrait aligner plus de 12 000 chars, 10 000 pièces d'artillerie et 16 800 véhicules blindés de transport de troupes. L'Union soviétique devrait éliminer les deux tiers de ses chars et de ses pièces d'artillerie, et plus de la moitié de ses véhicules blindés de transport de troupes stationnés en Europe;

■ une limitation des forces stationnées hors de leur pays d'origine à 3 200 chars, 1 700 pièces d'artillerie et 6 000 véhicules blindés de transport de troupes, pour les deux camps; et

■ un ensemble de sous-limites géographiques, afin de «prévenir toute concentration de forces non justifiée».

La proposition du Pacte de Varsovie sur les FCE, présentée officiellement le 9 mars par le chef de la délégation soviétique, Oleg Grinevsky, préconise une réduction en trois étapes. Pendant la première étape (1991-1994), les «forces et les armements» des deux camps seraient ramenés à un même niveau qui serait de 10 à 15 p. 100 inférieur au niveau actuel le plus bas dans les deux camps. Une attention particulière serait prêtée à la réduction du nombre des avions de combat, des chars, des hélicoptères de combat, des véhicules blindés de combat et des véhicules de transport blindés, ainsi que de l'artillerie, y compris les lance-roquettes multiples et les mortiers. La première étape verrait aussi l'établissement de zones, ou «bandes», partiellement démilitarisées le long de la frontière séparant l'Est de l'Ouest.

Au cours de la deuxième étape (1994-1997), les deux camps réduiraient de nouveau leurs forces de 25 p. 100 environ, soit à peu près de 500 000 hommes avec leurs armes. Enfin, durant la troisième étape (1997-2000), ils procéderaient encore à de nouvelles réductions. Les forces armées «prendraient un caractère strictement défensif», et des plafonds seraient imposés pour toutes les autres catégories d'armements. Parmi les mesures de véri-

fication figureraient des inspections obligatoires sur le terrain, l'établissement de postes de contrôle à l'entrée et à la sortie, et une surveillance aérienne.

Au fil des discussions, malgré l'optimisme considérable qu'affichaient les représentants officiels, les observateurs indépendants étaient divisés quant aux perspectives d'entente. Les deux camps sont tombés d'accord sur le caractère souhaitable de limitations égales, sur l'envergure approximative des réductions de la première étape, et sur la nécessité de mesures intensives de vérification. Cependant, ils n'ont pu s'entendre sur les types particuliers d'armes qui feraient l'objet de réductions (surtout pour ce qui était de savoir s'il fallait aussi prendre en compte les avions tactiques), sur l'évaluation réciproque de leurs stocks, sur la demande de l'Est qui insiste beaucoup pour réduire tant le personnel que l'équipement, sur la proposition du Pacte de Varsovie d'instaurer des zones démilitarisées aux frontières, ni sur la proposition de l'OTAN de limiter les «forces stationnées» (hors de leur propre pays).

De plus, tout en admettant que ni les armes nucléaires tactiques ni les forces navales n'entrent dans le mandat des pourparlers, les Soviétiques ont demandé des négociations séparées (l'OTAN s'oppose à cette idée) sur ces deux questions. Enfin, l'Alliance atlantique, qui reste indécise en ce qui concerne des réductions au-delà de la première étape, offre seulement «d'envisager» d'autres réductions à plus long terme et à la lumière de ce qu'aurait donné l'application de sa proposition actuelle.

On a également fait des propositions détaillées pendant les pourparlers sur les MPACS, même si elles ont moins retenu l'attention des médias. L'OTAN a proposé d'améliorer les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité adoptées à Stockholm en 1986, sans toutefois les transformer en mesures dites «contraignantes» (de véritables limites imposées aux activités militaires). Le Pacte de Varsovie, en revanche, a proposé un ensemble ambitieux de nouvelles MPACS, dont des mesures contraignantes et d'autres mesures, qui toucheraient

les manoeuvres navales et aériennes indépendantes (l'Occident a réussi à bloquer l'adoption de telles mesures dans le passé).

Restrictions concernant les matières fissiles

Dans une allocution prononcée à Londres le 7 avril, le président soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, a annoncé que son pays cesserait cette année de produire de l'uranium enrichi destiné aux armements et qu'il fermerait deux de ses usines fabriquant du plutonium pour le secteur militaire cette année et l'année prochaine. Évoquant cette décision, il a dit qu'elle constituait un nouveau pas important vers une complète cessation de la production de matières fissiles à des fins militaires.

Le gouvernement Bush a répondu que ces mesures seraient sans grande portée militaire, étant donné que Moscou possède des réserves d'uranium enrichi et qu'environ dix de ses réacteurs militaires produisent du plutonium et du tritium destinés à des armes nucléaires. Néanmoins, M. Edward Markey, membre du Congrès américain, a salué la déclaration soviétique en disant qu'elle offrirait aux États-Unis une nouvelle et importante occasion d'entamer un dialogue sur les façons de mettre un terme à la production de matières fissiles.

Au cours de l'année passée, plusieurs groupes d'intérêt public américains ont réclamé de telles limitations, afin de profiter d'une pause dans la production nationale et d'encourager la limitation des armements stratégiques. Le Canada a pendant longtemps parrainé devant l'Assemblée générale des Nations-Unies une résolution demandant à la Conférence du désarmement d'envisager d'interdire la production de matières fissiles destinées à des fins militaires. L'année dernière, l'Assemblée a adopté la résolution par 144 voix contre 1 (la France), avec sept abstentions. □

— RON PURVER